



Un piquet de diffusion des camarades de Haute-Savoie.

Photo correspondant

## Un combat qui commence

Après l'Assemblée nationale le 21 février, le Sénat a ratifié le traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES), ce 28 février, grâce à l'abstention du PS. Pouvant réunir une majorité au Sénat, les sénateurs du PS auraient pu enrayer cette ratification. Seuls trois (1) d'entre eux (et une vingtaine de députés PS le 21 février) ont voté contre. Le MES est un véritable Fonds monétaire européen. Il installe, dans une « étroite collaboration avec le FMI », un « conseil des gouverneurs » qui a tous les droits : prêter ou non de l'argent, fixer ses conditions, dicter des « plans d'ajustement structurel » (privatisations, gel des salaires, licenciement des fonctionnaires, etc.), venir sur place contrôler l'exécution de ces mesures, augmenter sans discussion la contribution des différents Etats à ce fonds, etc. Il s'articule à un second traité, le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) qui doit être signé, le 2 mars, à Bruxelles : une sorte de « Super-Maastricht » visant à liquider à marche forcée toutes les conquêtes sociales en Europe. Comme en Grèce ! La ratification de ce second traité doit intervenir d'ici à l'été, après les élections présidentielle et législatives. Ce sera l'une des premières tâches du nouveau gouvernement, quel qu'il soit. Pour les militants ouvriers, de toutes tendances, ces quelques mois doivent être utilisés pour que prévale l'aspiration majoritaire des travailleurs dans le pays : non à la ratification du traité ! Le POI prendra toutes ses responsabilités.

Yan Legoff

(1) Jean-Pierre Godefroy, Marie-Noëlle Lienemann, Daniel Percheron.

C'est une mobilisation hors du commun qu'ont déployé, en pleine période de congés scolaires pourtant, les comités du Parti ouvrier indépendant. Ils ont recueilli, en quelques jours, des milliers de signatures contre la ratification du traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES).

# De toutes tendances, les travailleurs, les militants, veulent combattre

Yan Legoff

Il y a d'abord eu le week-end précédant le vote, le 21 février, à l'Assemblée nationale, où les députés étaient appelés à ratifier le traité. Les comités de la région parisienne ont appelé à manifester devant l'Assemblée nationale, réunissant près de mille personnes ; des rassemblements similaires ont eu lieu dans d'autres grandes villes de province. Dans toute la France, des centaines de militants du PCF, du Parti de gauche et même du PS, des syndicalistes signent l'appel du POI en soixante-douze heures, voire même, pour certains, manifestent avec lui. Ces militants veulent combattre. Ils ne comprennent pas que le PCF et le Parti de gauche, qui avaient dans un premier temps appelé à manifester, y ont finalement renoncé. Quant à la direction du PS, sa consigne d'abstention jette plus qu'un trouble dans ce parti. Une vingtaine de députés du PS ont désobéi à la consigne de leur direction et ont voté contre ; le reste des députés PS, en s'abstenant, indiquent qu'ils veulent laisser le gouvernement ratifier le traité. C'est une crise terrible qui est train de s'ouvrir. Car le traité MES est examiné au Sénat le 28 février, où la gauche est majoritaire. Le 25 février, le bureau national du POI lance un appel en direction des sénateurs, à son tour massivement signé, pour qu'ils votent contre la ratification. Des dizaines de comités du POI prennent l'initiative d'interpeller directement les sénateurs, de

se rendre à leur permanence. Sur les marchés, dans les localités, à nouveau, des milliers de signatures sont réunies.

« L'opposition, c'est fait pour s'opposer », dit l'un des signataires, sur un marché parisien, indigné que la direction du PS, avec sa consigne d'abstention, laisse ainsi les mains libres au gouvernement.

A Digne (Alpes-de-Haute-Provence), cinquante signatures sont recueillies sur l'appel lors d'une manifestation de parents et d'enseignants, parmi lesquelles celle d'un responsable du Parti de gauche, d'une conseillère régionale du PCF, d'un conseiller général PS, ainsi que d'une dizaine d'élus, maires et conseillers municipaux.

A Clichy (Hauts-de-Seine), trois militants du POI, deux militants du Parti de gauche, un du Front de gauche, deux autres du PCF, dont un sénateur honoraire, adressent une lettre commune aux sénateurs du département : « Chacun a ses engagements. Mais une chose est sûre : si ces traités passent, s'ils sont ratifiés, l'action de tout gouvernement à venir, quel qu'il soit, sera cadrée par les diktats instaurés par ces traités. »

En Ardèche, deux cents signatures sur l'appel du POI aboutissent à une délégation commune avec le Parti de gauche, reçue par les attachés parlementaires des sénateurs du département... Dans ce déploiement, une conviction se forge : oui, l'action commune est possible pour que le second traité, celui sur la « règle d'or », qui serait soumis à ratification après les élections présidentielle et législatives, ne soit jamais ratifié ! Le souvenir de 2005, et de la mise en échec du projet de Constitution européenne, est dans toutes les têtes. ■

**Une conviction se forge : oui, l'action commune est possible pour que le second traité ne soit pas ratifié.**

## POI

### Des milliers de signatures sur l'appel du POI

« Mardi 21 février, l'Assemblée nationale, par son vote, a autorisé la ratification d'un nouveau traité européen.

Celui-ci institue un « Mécanisme européen de stabilité » (MES). Ce MES permet d'imposer à tous les pays des plans d'ajustement structurel dévastateurs, comme en Grèce : privatisations, baisse des salaires et des pensions, remise en cause des régimes de retraite et de protection sociale, casse du Code du travail. C'est la mise en place d'un FMI européen.

Ce traité est lui-même relié à un nouveau traité européen, le TSCG. Le 28 février, ce traité MES doit être soumis au Sénat. Sénateurs du PS, PCF, PG... vous êtes majoritaires au Sénat. Il dépend de vous que ce traité soit bloqué tout de suite. Vous en avez le pouvoir : votez non ! Le MES ne doit pas passer ! **Sénateurs, bloquez-le, votez non !** »

# Non à la ratification du traité européen sur la "règle d'or" !

Le 2 mars, au sommet européen, doit être signé le traité sur la « règle d'or » interdisant les déficits, appelé « traité sur la stabilité, la convergence et la gouvernance dans l'union économique et monétaire » (TSCG). Le 27 février sur RTL, Nicolas Sarkozy, écartant tout référendum sur le sujet, s'est félicité que ce traité s'appliquera aux « gouvernements quels qu'ils soient, de gauche, de droite, du centre, ce que vous voulez ». Tous ceux qui ratifieraient ce traité s'astreindraient ainsi eux-mêmes à imposer des coups inouïs contre les travailleurs, pour un remboursement à marche forcée de la « dette publique » creusée par les subventions et les plans d'aides aux banques et aux patrons. Comme en Grèce !

## Le déficit autorisé passe de 3 % à 0,5 % du PIB

### LES ARTICLES DU TRAITÉ

**Article 3, paragraphe 1, point a :** « Le solde budgétaire du gouvernement central doit être à l'équilibre ou en surplus. »

**Article 3, paragraphe 1, point b :** « La règle du point a est considérée comme étant respectée si le solde structurel du budget du gouvernement central est conforme à l'objectif à moyen terme défini par le pacte de stabilité et de croissance révisé, avec une limite inférieure pour le déficit structurel (1) fixée à 0,5 % du PIB (...). »

(1) Le déficit « structurel » est une notion assez floue ; il est susceptible d'être très diversement évalué. Il est égal au déficit constaté, corrigé des effets estimés de la situation économique sur les recettes et les dépenses de l'Etat (NDLR).

### Ce que cela signifie

# 80 milliards

de coupes budgétaires ou d'impôts nouveaux

C'est la fameuse « règle d'or ». Fixer à 0,5 % le déficit autorisé signifie que le déficit de l'Etat français ne pourrait excéder 10 milliards d'euros. Il était de 90,8 milliards en 2011. Il devra donc être de 80 milliards inférieur. 80 milliards, c'est :  
— 1,3 fois le budget de l'enseignement primaire et secondaire, retraites des personnels comprises ;  
— ou bien : la totalité des remboursements de visites médicales et de médicaments ;  
— ou bien encore : la totalité des dépenses des hôpitaux.

## Une obligation de réduire de 5 % par an la dette de l'Etat

### LES ARTICLES DU TRAITÉ

**Article 4 :** « Lorsque le ratio de la dette de leur gouvernement central excède la valeur de référence de 60 % du PIB (...), les parties contractantes doivent la réduire à un taux moyen d'un vingtième par an (...). »

Photo IO



### Ce que cela signifie

# 20%

du budget annuel de l'Etat pour rembourser la dette

La dette publique française se monte aujourd'hui à environ 1 700 milliards d'euros (85 % du PIB). La réduire de 5 % par an (un vingtième) signifie donc trouver 85 milliards d'euros, chaque année, même avec un budget à « l'équilibre » ! Cela signifie que, avec ou sans déficit, la France devra consacrer l'équivalent de 20 % du budget de l'Etat, chaque année, à réduire la dette, sans compter le paiement des intérêts courants (une cinquantaine de milliards supplémentaires). C'est impossible : il faudrait pour cela privatiser complètement les hôpitaux ou les écoles !

## En cas de dépassement, "un mécanisme correctif immédiat"

### LES ARTICLES DU TRAITÉ

**Article 3, paragraphe 1, point e :** « Dans le cas d'un écart significatif observé par rapport à l'objectif de moyen terme ou par rapport à la trajectoire d'ajustement vers cet objectif, un mécanisme correctif entrera en action immédiatement. Ce mécanisme devra inclure l'obligation (...) d'appliquer des mesures pour corriger les écarts sur une période de temps définie. »

### Ce que cela signifie

# Plus aucune souveraineté !

# Plus besoin de Parlement !

Si le déficit s'avère plus important que l'objectif, les coupes budgétaires devront être appliquées « immédiatement ».

## Des règles à inscrire dans chaque Constitution nationale

### LES ARTICLES DU TRAITÉ

**Article 3, paragraphe 2 :** « Les règles mentionnées au paragraphe 1 devront être opérantes dans la législation nationale des parties contractantes au plus tard un an après l'entrée en vigueur de ce traité, à travers des dispositions de caractère contraignant et de nature permanente, de préférence au niveau de la Constitution, dont l'application devra, sinon, être complètement garantie et suivie à travers la totalité des processus budgétaires nationaux (...). »

### Ce que cela signifie

# Une véritable dictature nous menace !

Il ne resterait rien de la souveraineté de la nation et de la démocratie. Il ne resterait aucun espace pour les organisations syndicales contraintes d'appliquer. Tous les droits ouvriers seraient menacés. Les mesures de déréglementation et de privatisation menaceraient le peuple français d'un chaos équivalent à celui de la Grèce.

## Des "programmes de réformes structurelles" obligatoires sous la surveillance de la Commission européenne

### LES ARTICLES DU TRAITÉ

**Article 7 :** « Les parties contractantes dont la monnaie est l'euro s'engagent à soutenir les propositions ou recommandations soumises par la Commission européenne lorsqu'elles considèrent qu'un Etat membre (...) a violé le critère de déficit dans le cadre de la procédure sur les déficits excessifs. »

**Article 5 :** « 1. Une partie contractante qui est sujette à une procédure pour déficit excessif (...) devra mettre en place un programme de partenariat budgétaire et économique incluant une description détaillée des réformes structurelles qui devront être mises en place et appliquées pour garantir une correction effective et durable de son déficit excessif. Le contenu et le format de tels programmes seront définis par une législation européenne (...). »

2. L'application du programme de partenariat budgétaire et économique, et les plans budgétaires annuels qui en découlent, seront surveillés par le Conseil de l'Union européenne et par la Commission européenne. »

### Ce que cela signifie

# Comme pour les pays du "tiers-monde"...

Encore une aggravation du traité de Maastricht : les Etats signataires s'engagent par cet article à ne pas contester la décision de la Commission européenne d'enclencher contre l'un d'entre eux une procédure pour déficit excessif (c'est-à-dire supérieur à 3 % de PIB). Une fois la procédure lancée, l'Etat aura l'obligation, comme n'importe quel Etat du tiers-monde sous la houlette du FMI, de suivre un programme « de réformes structurelles » dont le « contenu » et le « format » seront définis par une directive de Bruxelles !



Photo IO

### ÉDITORIAL

## Super-Maastricht ne doit pas passer !

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

Pour cause de désaccord sur la répartition des charges financières, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro a été annulé au dernier moment (lire page 10). Mais le rendez-vous fixé pour signer le « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire » (TSCG) a, lui, été maintenu.

On lira dans ce journal quelques illustrations de ce « super Maastricht » dont le seul objet est d'imposer les pires mesures anti-ouvrières en piétinant ce qui reste de démocratie et de souveraineté des nations.

Signé à Bruxelles le 2 mars, ce traité TSCG devra encore être ratifié dans chaque pays. En France, ce sera après les élections présidentielle et législatives. Cette ratification doit être empêchée.

Au cours du débat au Sénat, le 28 février, sur la ratification du traité MES (qui est le premier acte de la ratification du traité TSCG), le sénateur Yung a déclaré, au nom du groupe PS : « Le traité TSCG veut inscrire la "règle d'or" budgétaire dans la Constitution, c'est pour nous inacceptable. » Au nom du même groupe, son collègue Leconte a dit : « Le traité TSCG promet à tous les pays en difficulté l'application des mesures du MES dans des conditions identiques à la Grèce aujourd'hui. »

Si les mots ont un sens, le groupe PS, majoritaire au Sénat, ne devait-il pas bloquer la ratification du MES ? Pourquoi avoir permis, par son abstention, que le MES soit adopté par une minorité de sénateurs ? S'agit-il de permettre à un futur gouvernement, quel qu'il soit, de se déclarer prisonnier de ce carcan et de ce fait obligé d'appliquer son contenu anti-ouvrier ?

Un tel calcul serait à courte vue. Vouloir imposer en France les mesures destructrices que l'Union européenne inflige au peuple grec, c'est conduire le pays à l'explosion.

Pourtant défenseur du capital financier, l'éditorialiste du journal *Les Echos* ne s'y trompe pas, qui écrit ce 28 février : « La tension sociale est forte et risque de le devenir plus encore. Sans doute pas demain mercredi : organisée par la très institutionnelle Confédération européenne des syndicats, la "grève européenne contre l'austérité" aura un succès limité. Mais les signes de la tension sont nombreux. »

Les Grecs ont défilé à maintes reprises, parfois dans la violence, pour refuser la rigueur extrême qui leur est imposée. Les Espagnols sont descendus dans la rue par centaines de milliers la semaine dernière. (...) Des millions d'hommes et de femmes perdent leur emploi, y compris des fonctionnaires. D'autres subissent des pertes majeures de salaire. D'autres encore voient leur pension de retraite se réduire comme peau de chagrin. Symétriquement, les hausses de TVA poussent les prix à la hausse. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la révolte gronde. Deux économistes (...) ont regardé ce qui s'est passé lors des épisodes de rigueur budgétaire dans 26 pays d'Europe pendant près d'un siècle.

Quand la dépense publique baisse de 1 %, la probabilité de voir des troubles sociaux éclater (grève générale, manifestation antigouvernement, émeutes, voire assassinats politiques) est un tiers plus élevée qu'en temps d'expansion budgétaire. Quand la baisse atteint 5 %, cette probabilité double. »

Rien, absolument rien, n'est aujourd'hui plus important que de bloquer le traité TSCG. C'est pour y contribuer que le POI engage toutes ses forces dans cette campagne de masse pour aider à réaliser l'unité sur cet objectif. Super-Maastricht ne doit pas passer !

# Ces députés et responsables du PS qui ont voté ou appelé à voter non

**Réponse du député PS Gilbert Le Bris au comité départemental du Finistère du POI**

**“Il m’apparaît essentiel de cesser d’administrer uniquement la potion amère de l’austérité aux pays européens”**

Gilbert Le Bris fait partie des députés du PS qui ont voté contre le projet de loi instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES) à l’Assemblée nationale le 21 février.



Madame, Monsieur (...), j’ai voté contre la ratification du traité instituant le Mécanisme européen de stabilité et la modification de l’article 136 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne qui en permet la création.

Bien que favorable à l’Europe et conscient des efforts à faire pour assurer la stabilité de la zone euro, j’ai effectué ce vote pour, entre autres, trois raisons majeures :

— Ce traité crée un lien, par son cinquième considérant, avec le traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance dans l’Union économique et monétaire (TSCG), qui, lui, impose impérativement la “règle d’or” dans la Constitution, ce à quoi je suis totalement opposé ! (...)

— Je considère comme peu pertinent que le MES soit une nouvelle institution, au statut de société ano-

nyme, et dont la gouvernance échappe à tout contrôle démocratique, aux termes même de ses statuts et alors que les sommes en jeu sont considérables.

— Il m’apparaît essentiel de cesser d’administrer uniquement la potion amère de l’austérité aux pays européens, alors même que l’Europe devrait se préoccuper d’abord de la croissance, pour les pays en difficulté comme pour les autres.

Faute de prendre cette nouvelle orientation c’est le projet européen lui-même qui périra ! »

**Tribune de Paul Quilès, ancien député du PS**

**“Cautionner le MES en l’état reviendrait à institutionnaliser ce que la “troïka” impose à la Grèce aujourd’hui”**



Ces deux textes instaurant le MES ne constituent absolument pas une avancée de la solidarité européenne. Il s’agit en fait d’une “solidarité” sous contrainte d’austérité et sous tutelle des Etats par les instances européennes. Les versements des aides issues de ce fonds seront conditionnés par la ratification, par ceux qui les demanderont, du troisième traité — le TSCG, dit “Merkozy” — qui est un traité de discipline budgétaire. Le TSCG (...) implique l’acceptation de la “règle d’or”. Il prévoit des sanctions automatiques des pays et ins-

taure durablement l’austérité en Europe. Ce traité doit être signé par les chefs d’Etat et de gouvernement début mars et ensuite être ratifié dans les Etats membres. Pour la France, ce sera après l’élection présidentielle (...).

Il est donc difficile pour la gauche de cautionner le MES en l’état. Cela reviendrait à institutionnaliser ce que la “troïka” impose à la Grèce aujourd’hui (...). Il doit être examiné par le Sénat la semaine prochaine et je pense que cette Assemblée, qui a désormais une majorité de gauche, se devrait de soulever son caractère inconstitutionnel, comme l’a demandé hier sur LCP Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice de Paris. »

Publiée sur le site « Gauche avenir », le 23 février 2012

**Entretien avec Guy Delcourt, député PS**

**“Il m’apparaît logique de voter contre ce projet avancé par Sarkozy”**



Guy Delcourt, député PS, fait lui aussi partie des députés qui ont voté contre le MES à l’Assemblée nationale. Etant absent de Lens cette semaine et ne pouvant donc pas recevoir une délégation du POI, il a accordé à nos camarades un entretien téléphonique au cours duquel il a indiqué que sa décision et celle d’autres collègues de voter contre était une décision personnelle et qu’il ne comprenait pas que

le PS ait donné cette consigne d’abstention.

Pour lui, « on est pour ou contre, mais il faut choisir... » « Je sais que la consigne d’abstention est aussi donnée pour le vote au Sénat », a-t-il précisé, ajoutant : « Peut-être des sénateurs suivront-ils notre exemple et s’y opposeront. Puisque Hollande déclare vouloir renégocier le traité s’il est élu président, il m’apparaît logique de voter contre ce projet avancé par Sarkozy... »

**Ils ont voté contre le MES**

Dix-huit députés du groupe PS et radical de gauche ont voté contre l’un des textes instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Il s’agit d’Henri Emmanuelli, Julien Dray, Olivier Dusopt, Pascal Terrasse, Christophe Bouillon, Guy Delcourt, Martine Faure, Pierre Forgues, Pascale Got, Sandrine Hurel, Régis Juanico, Gilbert Le Bris, Kléber Mesquida, Philippe Plisson, Catherine Quéré, Marie-Line Reynaud, Chantal Robin-Rodrigo et Jacques Valax. Deux autres députés, Philippe Duron et Geneviève Fioraso, ont été enregistrés comme ayant voté contre, mais ont fait savoir aux services de l’Assemblée « s’être trompés » lors du scrutin électronique et avoir voulu s’abstenir. Et selon, le groupe PS, il en est de même pour quatre autres : Gisèle Biémouret, Hervé Féron, Odile Saugues et Philippe Tourtelier.

**En bref**

**Quelques prises de position syndicales**

Informations ouvrières de la semaine dernière avait publié des extraits de l’appel de Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, lancé en direction des parlementaires pour qu’ils ne votent pas le Mécanisme européen de stabilité (MES). Depuis, signalons quelques autres prises de position... ou absences de prise de position.

**La FSU**

« La FSU refuse la tentative de constitutionnalisation du dogme de l’austérité et de la discipline budgétaire appliqué à l’Union européenne par le traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l’union économique et monétaire (TSCG) adopté le 30 janvier par le Conseil européen, sans passer par le Parlement européen. (...) Dans le même temps, le traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES) a été signé le 2 février 2012 par les Etats membres de la zone euro. Adopté à l’Assemblée nationale le 21 février, il passe devant le Sénat le 28 février. (...) L’accès aux prêts du MES sera conditionné, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2013, à la ratification du TSCG par l’Etat concerné. Enfin, le MES ne rompt pas avec le dogme du financement de la dette par l’emprunt sur les marchés financiers. La FSU dénonce ces nouveaux traités, et appelle le Sénat à ne pas adopter le MES ce 28 février. (...) Parce que le respect des règles qu’ils imposent suppose une cure d’austérité massive avec, à la clé, le démantèlement social européen et des services publics. »

**Bernard Thibault**

Le secrétaire général de la CGT a été interviewé lundi 2 février par L’Humanité. La question suivante lui a été posée : « L’Assemblée nationale, mardi dernier, a adopté le Mécanisme européen de stabilité, première étape de l’adoption d’une règle d’or. N’est-ce pas un peu compliqué tout cela pour les salariés ? » Réponse de Bernard Thibault : « Tous les mécanismes mis en place actuellement sont opaques. Il y avait un million de manifestants en Espagne le 19 février. La plupart des médias n’en ont pas dit un mot, alors que la déréglementation du travail, la diminution des droits des privés d’emploi et la remise en cause des règles d’indemnisation du chômage sont les motifs de mobilisation... Les Espagnols aussi s’entendent dire qu’ils coûtent trop cher, que le Code du travail est trop rigide. Même registre en Italie. Une dizaine de sommets européens se sont tenus pour sauver la Grèce. Chaque fois, tout était soi-disant solutionné à grand coups de milliards sortis d’on ne sait où, et trois semaines plus tard, il fallait reconvoquer un nouveau sommet pour un nouveau plan. » Certes, certes. Mais on avoue ne pas bien avoir compris ce que Bernard Thibault a répondu sur la question précise du Mécanisme européen de stabilité. Pourquoi n’a-t-il pas lancé le même type d’appel que la FSU par exemple ?

Chaque semaine dans *Informations ouvrières*, des faits, des arguments contre la ratification du futur traité européen.

# Abonnez-vous !

**Daniel Shapira**

Le bureau national du POI a décidé d’engager une campagne de plusieurs mois contre la ratification du traité européen (TSCG) instituant la règle d’or. Cette période va être marquée de soubresauts et de crises aiguës au plan européen comme en France.

Et ce, pour une raison majeure indiquée dans le rapport présenté à l’Assemblée nationale sur le MES par le député UMP Henri Plagnol : « Ce nouveau mécanisme (le MES — NDR) constitue un des deux volets d’une réforme plus large de la gouvernance européenne, dont les conséquences sont encore difficiles à mesurer tant elle traduit un changement profond d’orientation. »

C’est le moins que l’on puisse dire. Une des premières expressions de cette situation nouvelle est donné par le report du sommet de la zone euro (lire page 10).

Même si le traité est signé, la crise ne pourra que s’approfondir. Ce qui est en cause dans le cas présent ? Les Etats-Unis exigent que l’actuel Fonds européen de stabilité financière (FESF) dispose de plus que les 500 milliards d’euros actuels. « Mais, selon Le Monde, la chancelière Angela Merkel campe sur un refus d’aller au-delà des 500 milliards d’euros prévus pour le FESF. Pas question de faire plus lors du prochain sommet européen du 1<sup>er</sup> et du 2 mars. »

*Informations ouvrières*, daté du 7 mars, rendra compte de ce sommet européen

Ce sommet européen sera précédé le 1<sup>er</sup> mars, de 9 h 30 à 12 h 30, du sommet social tripartite où siègent en commun la Confédération européenne des syndicats (CES), le patronat européen et la Commission européenne. Côté cour, la CES organise le 29 février des manifestations dans toute l’Europe. Côté jardin, le lendemain matin, elle prépare le sommet européen avec le patronat et la Commission européenne. Outre ce sommet social tripartite, *Informations ouvrières* reviendra sur toutes les autres décisions prises lors de ce sommet.

Et ensuite, tout au long des mois à venir, *Informations ouvrières* traitera des principales échéances européennes et internationales et, en particulier, les trois plus importantes :

- le sommet du G 8 les 19 et 20 mai ;
- le sommet du G 20 les 18 et 19 juin ;
- et le nouveau sommet européen des vingt-sept chefs d’Etat et de gouvernement des 28 et 29 juin.



Indemnisation du chômage des artistes et techniciens du spectacle vivant

## Pour la Cour des comptes, il faudrait supprimer ce régime jugé trop coûteux

Régulièrement, la Cour des comptes édite un rapport où elle fait des constats prétendument « impartiaux. » J'ai lu la partie consacrée à l'indemnisation chômage des artistes et techniciens du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma.

Les annexes 8 et 10 concernées sont fondées sur un protocole entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2007. La Cour constate que ces annexes « continuent à viser une convention générale d'assurance chômage (...) devenue caduque en 2009 » et déplore la progression régulière du nombre de personnes indemnisées : 102 223 en 2007, 106 619 en 2010. Elle relève que 273 000 salariés du spectacle ont cotisé à ces annexes en 2010. Elle pointe alors le « déficit » et le met en miroir de l'ensemble du régime d'assurance chômage : « Ce déséquilibre financier persistant a un impact très négatif sur la situation de l'assurance chômage. En 2010, le déficit du régime des annexes 8 et 10 a représenté un tiers de celui de l'assurance chômage dans son ensemble sur les dix dernières années, le déficit cumulé du régime des intermittents s'est établi à un montant proche de l'endettement total du régime d'assurance chômage. »

Pour autant, l'aggravation du déficit est limitée par le recul du nombre d'heures travaillées. Elle constate les différences entre les indemnités versées aux techniciens et celles versées aux artistes :

en moyenne 54,12 pour les artistes, 63,73 pour les techniciens. Elle l'explique par le fait que les artistes travaillent plus longtemps.

Arrivent les disparités parmi les allocataires en général : « 10 % des intermittents ayant les allocations les plus élevées perçoivent annuellement 39 867 euros contre 4 812 euros pour les 10 % percevant les indemnités les plus faibles. » Rappelons que les indemnités sont les salaires perçus.

Mais pour la Cour, le déficit serait également dû aux abus et aux fraudes. Elle déplore que malgré des efforts pour la diminuer, la « permittance » reste très largement répandue. Selon l'Etat, les permittents sont des salariés intermittents qui travaillent sur des postes relevant de la permanence. Ils cumulent ainsi salaires et indemnités chômage, ce que la Cour dénonce, accusant même le salarié de complicité avec son employeur.

La Cour des comptes, qui prétend ne pas donner de conseil,



affirme quand même que « dans le contexte actuel des finances publiques, cette situation n'est pas soutenable » et recommande aux partenaires sociaux gestionnaires de l'assurance chômage de prendre d'urgence des mesures correctrices :

1) Augmenter les cotisations et les rendre variables en fonction du recours au travail intermittent.

2) Poursuivre la démarche initiée en 2003 visant à différencier le traitement des techniciens et des artistes pour appliquer aux techniciens « par exemple » les mêmes règles qu'aux intermittents.

### Pour la Cour des comptes, le déficit serait également dû aux abus et aux fraudes.

On le voit, pour la Cour des comptes, il faudrait supprimer ce régime coûteux, inutile et qui entretient des fainéants-fraudeurs.

Tout y est : la vision comptable, la mise en place d'une caisse autonome, la mise

au pas des techniciens du spectacle et de l'audiovisuel en les basculant sur l'annexe 4 des intérimaires, la stigmatisation des salariés de ce secteur dont plus de 50 % ne perçoivent pas d'allocation tout en cotisant. Rien sur les employeurs et leurs méthodes de voyous : sous-emploi, sous-rémunérations, chantage à la scène...

Rien sur le démantèlement des grandes structures de productions audiovisuelles qui ont amené à la création de mini-structures et laissé la place aux multinationales de la production au meilleur coût.

Rien sur les festivals et théâtres qui continuent à programmer des spectacles tout en sachant que leur exploitation ne permet pas de satisfaire aux minimas sociaux.

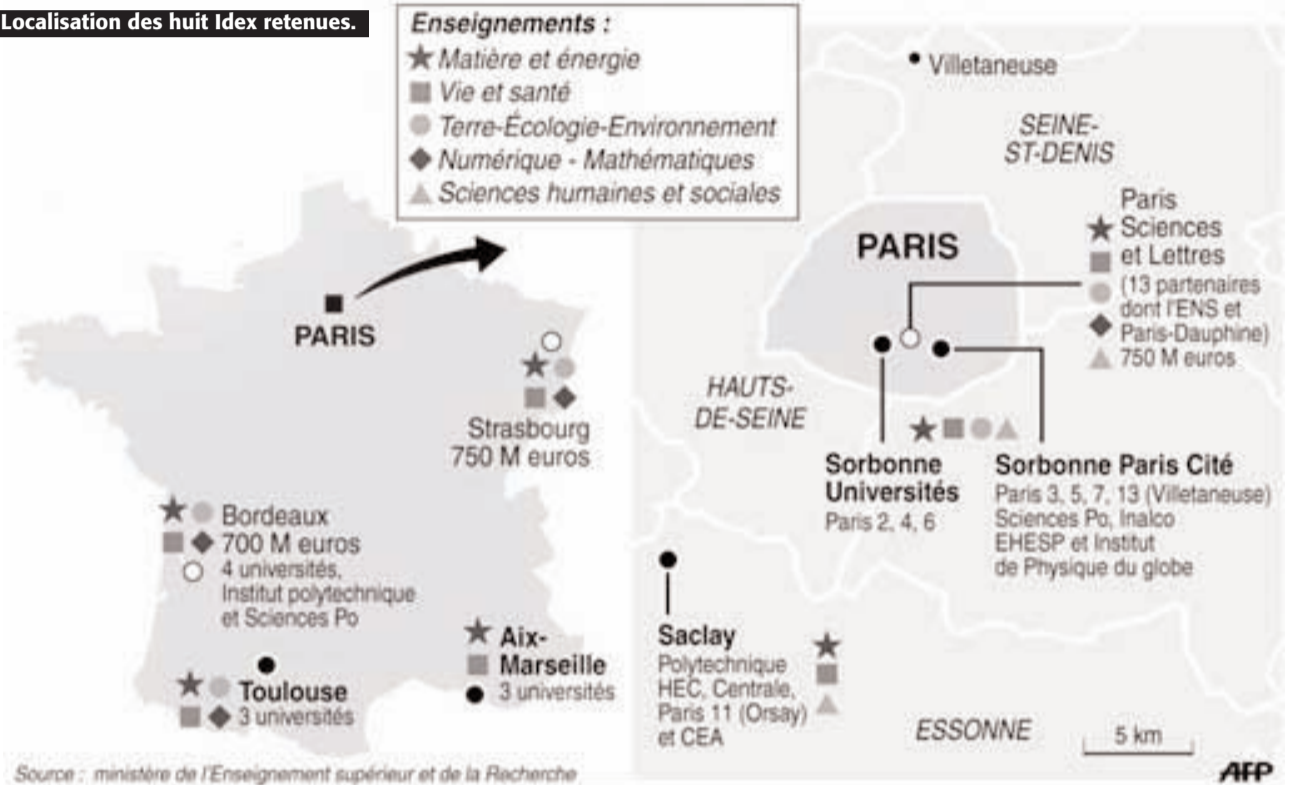
Ce rapport est celui de la Cour des comptes et son président est celui qui, en d'autres temps, aurait pu écrire le programme du candidat du Parti socialiste. Dont acte.

Jean-Christophe PARQUIER, comédien ■

## Enseignement supérieur et recherche scientifique

# Initiatives d'excellence (I dex), ou la désertification et l'asphyxie budgétaire programmées

Localisation des huit I dex retenues.



Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

### Correspondant

Le 3 février, le Premier ministre, François Fillon, a annoncé la liste de la deuxième vague des I dex. Soit au total huit sites retenus : l'université d'Aix-Marseille, l'université de Toulouse, le campus Paris-Saclay autour de Paris-XI et les deux regroupements parisiens Sorbonne-Université (Paris-II, Paris-IV et Paris-VI) et Sorbonne-Paris Cité (Paris-III, Paris-V, Paris-VII et Paris-XIII).

Ceux-ci complètent la première vague : Strasbourg et Paris-sciences et lettres qui regroupe douze grandes écoles et l'université Paris-Dauphine.

Le site de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en rappelle le cadre : « Sur les 35 milliards d'euros qui seront mobilisés au titre du grand emprunt national, 21,9 seront dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche... L'appel à projets "Initiatives d'excellence", doté de 7,7 milliards d'euros, doit permettre de faire émerger en France 5 à 10 pôles plu-

ridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. L'objectif est de créer des pôles capables de rivaliser avec les plus grandes universités du monde » (1).

### Grandes écoles d'ingénieurs, écoles normales supérieures, instituts universitaires de technologie menacés dans leur existence même

Ces « cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche » — on en est à huit aujourd'hui — sont à mettre en rapport avec l'existence en France de plusieurs dizaines d'universités, d'organismes nationaux publics de recherche (CNRS, INRA, INSERM...), de grandes écoles d'ingénieurs, d'instituts universitaires de technologie, d'écoles normales supérieures, qui sont ainsi menacés dans leur existence même. Cette procédure a été directement empruntée à l'initiative d'ex-

cellence allemande lancée par le gouvernement SPD-CDU, en accord avec les Länder, le 23 juin 2005.

Cependant, concernant la France, la pluie de milliards annoncés est à ce jour très hypothétique.

Ainsi, selon *Locatis* (quotidien d'information en ligne des collectivités territoriales), daté du 6 février, « lauréats depuis juillet 2011, Bordeaux, Paris-sciences et lettres et Strasbourg n'ont à ce stade reçu que 10 millions d'euros chacun pour engager leurs premières actions. » A comparer avec les 226 millions d'euros annulés dans le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par la loi de finances rectificative pour 2012 ! ■

(1) En réalité, le grand emprunt a été comptabilisé sur le budget 2010 : « L'impact sur le solde budgétaire du financement des investissements d'avenir s'élève à 35 milliards d'euros et pèse intégralement sur l'exercice 2010 » (rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques (tome 1, juin 2011).

## Quatorze directeurs de laboratoire s'opposent à la baisse massive des crédits

Alors que les budgets 2012 étaient déjà calculés, une diminution brutale de 15 % des crédits de fonctionnement des laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a été décidée — diminution moyenne car, en astrophysique, elle va de 60 % à 90 % (cas de l'observatoire de Paris-Meudon).

Quatorze directeurs de laboratoire de cette discipline se sont adressés au directeur de l'Institut national de sciences de l'univers (INSU) du CNRS pour protester contre cette saignée. Ils écrivent :

« Avec ces coupures de crédits, nous craignons d'aller vers une perte d'indépendance d'une politique nationale tenue par le CNRS, aux dépens de stratégies locales, liées souvent aux pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), initiatives d'excellence ou autres regroupements dont

la cohérence scientifique pose parfois question. » Et plus loin : « Nous tenons donc à vous exprimer ici notre incompréhension face à cette situation budgétaire nouvelle, et souhaitons vous alerter de l'inquiétude des personnels de nos laboratoires devant ce qui paraît une évolution qui va à l'encontre de notre engagement de directeurs de laboratoire. »

Le directeur de l'Institut national des sciences de l'univers leur a répondu qu'il faisait avec ce qu'on lui donnait et choisissait de sauvegarder les grands instruments au détriment des laboratoires.

Que faire ? Selon Yves Langevin, directeur de l'Institut d'astrophysique spatiale, c'est au ministère qu'il faut aller réclamer la restitution des crédits, bien qu'il craigne d'y trouver des interlocuteurs paralysés par la proximité des échéances électorales. ■

## Les syndicats de l'université Paris-Sud prennent position pour une Université de service public, démocratique, collégiale et au service de tous

La recherche fondamentale publique sera plus que jamais soumise à la généralisation des financements ciblés, la baisse des budgets récurrents, la précarité des emplois.

Si l'I dex « Paris-Saclay » se met en place, les diplômes nationaux et les formations du service public seront menacés (...), l'accès des étudiants aux formations risque de devenir sélectif pour tous, en violation des missions de l'université (...).

Nous défendons :

— La sortie de l'université de la fondation de coopération scientifique (FCS) Campus Paris-Saclay et la dissolution de celle-ci.

— L'abandon du projet I dex Paris-Saclay, comme de tous les projets I dex, qui déstructure en profondeur le tissu universitaire et de recherche francilien, en démantelant notamment l'université Paris-Sud.

— L'arrêt en urgence de toutes les suppressions budgétaires et l'affectation des moyens financiers nécessaires aux unités de recherche et aux universités.

SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT, SLR, SUD EDUC', SUD RECHERCHE, CNT, SNPREES-FO

## Sidérurgie-Florange

Reportage

“On ne veut pas crever de faim !  
Ou bien Mittal continue à faire  
ce qu’il veut ou bien c’est la réquisition !”  
(Un ouvrier d’ArcelorMittal, à Florange)



Les salariés d’ArcelorMittal, à Florange (Moselle), le 23 février 2012.

Par Albert Dal Pozzolo

Le haut-fourneau P3 du site ArcelorMittal de Florange, situé sur la commune d’Hayange, est à l’arrêt depuis juin 2011 et le second, P6, depuis octobre 2011. Deux mille huit cents sidérurgistes sont touchés, ainsi que cent soixante entreprises sous-traitantes et quatre cent cinquante intérimaires. Depuis septembre 2011, l’hôpital d’Hayange est aussi menacé de démantèlement. Dans ce contexte, Mittal annonce que les hauts-fourneaux ne seront pas rallumés au deuxième trimestre. Tous les ouvriers, toute la population ressentent cela comme une provocation.

Le 16 février, à l’appel des syndicats CGT, CFDT, FO, CGC, mille sidérurgistes, ouvriers, intérimaires, sous-traitants... se sont rassemblés à Florange. Ils ne veulent pas d’un nouveau Gandrange.

La presse locale constate : « Hier soir, les salariés voulaient clairement passer à l’action. Révoltés bien plus qu’indignés, ils voulaient savoir quelles actions leur intersyndicale prévoyait. »

Des ouvriers ont interpellé ainsi leurs responsables syndicaux : « Ne nous faites pas le même coup qu’à Gandrange ! Pas question de nous lâcher cette fois ! »

Un ouvrier déclarait : « Aujourd’hui, il nous faut de la clarté ! On a la rage. Si l’usine ferme, c’est toute une région qui se prend une claque. On ne veut pas crever ! »

Les sidérurgistes veulent l’unité avec leurs syndicats sur une revendication claire : « Redémarrage immédiat des hauts-fourneaux. »

La discussion en vient sur les moyens à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction. Il est décidé d’occuper la direction de Mittal aux « Grands bureaux », à Florange, à partir du 20 février.

La revendication étant posée, comment faire ? C’est sur cette question que, le 21 février, les syndicalistes FO, CGT, CFDT et les sidérurgistes ont interpellé la députée européenne du Modem Nathalie Griesbeck et le député PS Michel Liebgott.

La députée européenne du Modem révèle d’emblée que le projet européen Ulcos de récupération des gaz de hauts-fourneaux ne se fera certainement pas, car « au niveau européen, il y a les restrictions budgétaires ».

Un syndicaliste : « Ulcos, c’est en 2014 ou 2015. Qu’est-ce qu’il veut ? Est-ce qu’il existe un parti dans ce pays qui déposera une loi, pour empêcher Mittal de faire ce qu’il veut ? Peut-être qu’après les élections, il n’y aura plus de haut-fourneau. La loi, on peut l’écrire simplement : Mittal on ne veut plus de vous, on reprend l’usine et on la fait tourner. »

Le député PS Liebgott : « Un parlementaire de base ne peut pas déposer de loi. Ulcos est remis en cause. Je pense qu’aujourd’hui les hauts-fourneaux ne sont plus une perspective pour Mittal. Je ne le croyais pas il y a trois mois. Jean-Marc Ayrault (président du groupe PS à l’Assemblée nationale — NDLR) viendra ici, il peut déposer des propositions de loi. »

Dans la salle, des réactions immédiates fusent : « Des travailleurs sont au chômage partiel, avec trois cents euros en moins, qu’est-ce qu’on fait ? Il faut que tout le monde travaille et qu’on redémarre l’usine. On veut travailler, on ne veut pas de chômage. On ne veut pas qu’on se serve de nous pour la campagne électorale. François Hollande est venu ici il y a trois mois, il nous a dit : “Je ne peux pas promettre les choses que je ne tiendrai pas.” Cela veut tout dire : il ne fera rien. » (Brouhaha dans la salle.)

Ces travailleurs ont raison : François Hollande est venu à Florange au moment des primaires du Parti socialiste et il n’a pris aucun engagement, alors que déjà, à l’époque, les hauts-fourneaux étaient à l’arrêt et les travailleurs chômaient.

Les travailleurs savent que la majorité PS-PCF, à partir de 1982, a mis en place les différents plans acier, ouvrant la voie à la suppression de cent mille emplois dans la sidérurgie lorraine en application des plans de la communauté européenne du charbon et de l’acier (CECA). Ils ne veulent pas la poursuite de cette politique.

Le député PS Liebgott répond : « Pour redémarrer, il faut assurer la maintenance et un engagement politique. J’en parlerai à François Hollande. »

Un syndicaliste : « On n’en a rien à faire des élections, qu’on nous donne l’argent tout de suite pour redémarrer, il y en a assez des promesses ! »

Un autre syndicaliste : « On a été dénationalisé. On est un groupe privé. Il faudrait aller à l’Ely-

sée sur une question : une réquisition ou une nationalisation hostile, car quand on était nationalisé il y a eu des suppressions de postes. Sinon Mittal fera ce qu’il veut. Ou bien Mittal continue à faire ce qu’il veut ou bien c’est la réquisition. »

Dans la salle : « Ne faudrait-il pas organiser dans l’unité la montée de toute la Lorraine à Paris pour im-



ser cette loi ? On organise la montée à Paris sur cette base : réquisition pour garantir le maintien de tous les emplois. » (Applaudissements.)

Le député PS Liebgott intervient : « Il faudra instaurer une négociation entre les syndicats, le patronat et le gouvernement. Il faut changer de politique. Peut-être qu’on a été mauvais. On a le pouvoir de dire : on n’est plus d’accord. La France ne pourra pas le faire seule, c’est pour cela qu’il faut l’intégration européenne. »

Cette « négociation » ne revient-elle pas à la proposition de François Hollande d’instaurer « une conférence sociale après les élections pour rétablir les comptes publics » en faisant prendre en charge les plans d’austérité par les syndicats ? Le rôle des syndicats n’est-il pas de défendre les revendications des travailleurs ?

Le député a raison de dire : « On a le pouvoir de dire qu’on n’est plus d’accord. » Mais comment peut-il en tirer comme conclusion qu’il faut l’intégration européenne ? N’y a-t-il aucun rapport avec l’abstention des députés PS à l’Assemblée nationale sur le Mécanisme européen de stabilité (MES) ouvrant la voie à la destruction des droits démocratiques et sociaux ? En se situant dans le cadre de « l’intégration européenne », le député PS Liebgott ne laisse-t-il pas les mains libres à Mittal ?

Car celui-ci peut continuer à délocaliser en toute légalité, au nom de la baisse du coût du travail et de la libre concurrence.

Des travailleurs insistent : « Si Mittal ne veut pas donner l’usine, il faut le mettre dehors et faire une loi pour se réapproprié l’usine. Ce que dit le député, c’est du vent, il nous dit juste que les hauts-fourneaux, c’est fini. » Les travailleurs, comme toute la population, veulent vivre.

Ils ne veulent plus du chômage, de la misère.

La question a été posée : le moment n’est-il pas venu d’organiser la montée dans l’unité de toute la Lorraine à Paris pour imposer le redémarrage des hauts-fourneaux par la réquisition de l’usine ?

C’est une des questions qui sera discutée le 1<sup>er</sup> mars à l’assemblée-débat du POI à Hayange. ■

## En bref

### FONDERIE NICOLAS, À NOUZONVILLE (ARDENNES) Trois jours de grève, 2,7 % d’augmentation des salaires

Les vingt-cinq salariés ouvriers employés en « production » au sein de la fonderie Nicolas, à Nouzonville, ont décidé de débrayer le 21 février à l’appel du syndicat CGT. Les plus anciens ouvriers — même avec vingt ou trente ans d’ancienneté — sont désormais « rattrapés » par le Smic. Les grévistes se plaignent aussi du non-remplacement des départs à la retraite, des « conditions de vie » dans l’entreprise (réfectoire, douches et WC dans un état « déplorable »), des risques au niveau de la sécurité : fuites dans la toiture, inondation à chaque grosse pluie, trou béant dans la dalle.

Après trois jours de grève, un accord a été trouvé : 2,7 % d’augmentation et 0,3 % au 1<sup>er</sup> juillet « au mérite ». Par ailleurs, la direction s’est engagée à faire un effort pour mieux entretenir les locaux.

### Nouvelle hausse du nombre de chômeurs en janvier

L’année 2012 a débuté par une nouvelle hausse en janvier du nombre de demandeurs d’emploi. En France métropolitaine, 2 861 700 demandeurs d’emploi étaient ainsi sans activité fin janvier, un niveau inégalé depuis douze ans.

Sur un an, la hausse dépasse les 6,2 %.

Le nombre de demandeurs d’emploi sans activité en France métropolitaine a donc progressé en janvier, pour le cinquième mois consécutif, de 13 400 personnes, soit une hausse de 0,5 % par rapport à décembre, selon les chiffres publiés par la Dares (ministère du Travail). Le nombre des demandeurs d’emploi de très longue durée (trois ans ou plus) augmente de 1,4 %. Et le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) explose (+ 7 % toutes catégories).



Cliché

Fonderie Bérondiaux, à Revin (Ardennes)

### Trois jours de grève pour l’augmentation des salaires

Le 18 janvier, dans un froid glacial, un piquet de grève d’une trentaine de salariés, sur la cinquantaine que compte l’entreprise, est mis en place avec le délégué syndical, sur une revendication d’augmentation générale des salaires. Il s’agit d’empêcher les camions de rentrer et de sortir. Accompagné d’un huissier, le responsable fait savoir qu’un camion va sortir de l’usine. Les salariés grévistes votent le maintien du piquet de grève, le camion sortira à vide. Ils sont prêts à maintenir le piquet pendant le week-end. Après trois jours de grève avec piquet, les salariés obtiennent 1,52 % d’augmentation au 1<sup>er</sup> janvier et 1,1 % au 1<sup>er</sup> juillet.

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Un même objectif

Christel Keiser

Avant même d'être signés, les traités européens MES et TSCG sont un facteur de crise entre toutes les grandes puissances capitalistes. A l'occasion de la réunion du G 20, les 25 et 26 février à Mexico, les représentants des Etats-Unis, du Brésil et du Canada ont exigé que la taille du fonds instauré par le Mécanisme européen de stabilité soit augmentée. Selon eux, c'est une condition indispensable pour que le FMI augmente sa participation au plan d'« aide » à la Grèce. Face à cela, le gouvernement Merkel, qui estime avoir suffisamment contribué financièrement, défend l'idée qu'une telle augmentation réduirait « l'incitation à mener rapidement des réformes structurelles », c'est-à-dire à porter des coups supplémentaires contre les travailleurs. Pas du tout, proteste Olli Rhein, commissaire européen aux Affaires économiques, qui rappelle que la question du renforcement du fonds « fait partie d'un ensemble avec le pacte budgétaire qui renforce la discipline budgétaire en Europe ». C'est le sommet européen des 1<sup>er</sup> et 2 mars prochains qui doit trancher. Mais, au moment où les plus grandes incertitudes pèsent sur la capacité du gouvernement grec à mettre en œuvre le dernier plan de rigueur — liée directement à l'impossibilité de contenir l'explosion sociale — il semble bien que cette décision puisse être reportée. Au même moment, les Premiers ministres britannique, italien et néerlandais ont envoyé une lettre — cosignée par leurs homologues de neuf autres pays (1) — au président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, pour lui demander de contribuer à « restaurer la confiance en la capacité de l'Europe à générer une croissance économique forte et durable », ce qui est interprété par tous les commentateurs comme une réticence à signer le traité en l'état. Tous ont le même objectif : frapper les travailleurs, les peuples et la démocratie. Mais comment y parvenir en prenant le moins de risques possibles ? C'est là que se noue la crise. Une même question est posée dans tous les pays d'Europe : tout mettre en œuvre pour mettre en échec les traités et les plans qui menacent la survie même des travailleurs de chaque pays d'Europe.

(1) Estonie, Lettonie, Finlande, Irlande, République tchèque, Slovaquie, Espagne, Suède, Pologne.

L'événement



Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant le Reichstag lundi 27 février pour appeler les députés à voter non au « plan d'aide » frauduleusement présenté comme un plan d'aide à la Grèce, en réalité un plan de pillage de la Grèce et de son peuple, un plan de cadeaux scandaleux au capital financier devant être payé par tous les peuples d'Europe, au premier rang desquels les travailleurs et le peuple allemands. La majorité des participants à ce rassemblement étaient des militants du syndicat Ver.di qui avaient répondu à l'appel à manifester lancé vendredi 24 février au soir par le « cercle de travail Europe » du syndicat Ver.di de Berlin. Parmi eux, des militants SPD, des militants de Die Linke. Au cours du rassemblement, un militant de Die Linke, dont le groupe parlementaire avait rejoint les manifestants, s'interrogeait : « Je suis surpris, a-t-il dit, que mon parti, qui appelle à voter non, n'ait aucunement appelé à une mobilisation contre cette politique meurtrière et qu'il n'ait pas mené à l'intérieur du Bundestag un véritable combat pour le refus de ce plan. »

## Allemagne : Votez non au diktat de paupérisation contre le peuple grec, au MES et au pacte fiscal

## PÉTITION

Appel adressé aux députés à l'initiative de Gotthard Krupp (1) et de Heinz-Werner Schuster (2)

Le gouvernement Merkel veut faire adopter au Bundestag en procédure accélérée, ce 27 février, le deuxième paquet Grèce : — 130 nouveaux milliards pour les banques et les fonds d'investissement ; — condamnation du peuple grec à un programme de « ratiboisage » social jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale. Le Mécanisme européen de stabilité est présenté au Bundestag en mars. Il comprend pour commencer 500 milliards d'euros et garantit — de fait hors de tout contrôle parlementaire — de manière durable et extensible à volonté de l'« argent frais » aux banques et aux spéculateurs pour les services de la dette. Le paquet fiscal est mis au vote en liaison avec le MES. Il doit pourvoir les institutions de l'Union européenne de pouvoirs dictatoriaux encore plus importants au détriment de la souveraineté nationale et de la démocratie. Tous les Etats européens sont soumis à un strict diktat de réduction

des dettes et du déficit. Pour l'Allemagne, cela signifie des mesures supplémentaires de rigueur de 30 milliards d'euros dans l'année (DGB). Ces diktats de la troïka Union européenne-BCE-FMI sont une véritable déclaration de guerre contre tous les travailleurs et peuples d'Europe. Il y a incompatibilité entre un oui au diktat de paupérisation contre le peuple grec, le MES et le pacte fiscal, les nouveaux milliards versés sans fin pour les banques et les programmes de rigueur et de réduction des salaires dictés aux travailleurs, et : — la solidarité avec le peuple grec ; — le respect de la revendication des travailleurs de la fonction publique et de la métallurgie d'une augmentation correcte de leurs salaires et traitements après des années de renoncement à des augmentations du salaire réel. Si Sommer veut continuer à « soutenir fondamentalement ce cours de sauvetage de l'euro », il ne parle pas au nom des millions de syndiqués et de travailleurs. Les présidents du DGB et de ses syndicats de branche ont la responsabilité, conformément à leur mandat de défenseurs des intérêts des travailleurs et de la démocratie, de saisir toutes les possibilités de déclarer leur

condamnation de cette politique impulsée par Merkel et d'intervenir pour son rejet et pour le non des députés au Bundestag. Les soussignés soutiennent les revendications suivantes : Députés qui vous réclamez des intérêts de la population laborieuse et de la démocratie, vous ne pouvez dire que non au paquet contre la Grèce, au MES et au pacte fiscal. Vous ne pouvez dire que non : — aux milliards toujours renouvelés pour les banques et les spéculateurs, — au diktat de paupérisation contre le peuple grec, — aux diktats assassins de rigueur qui précipiteront tous les pays d'Europe dans un chaos comparable à celui de la Grèce. Vous ne pouvez dire que non au diktat du gouvernement Merkel et de la troïka Union européenne-BCE-FMI contre la démocratie et la souveraineté des peuples. ■

(1) Syndicaliste de Ver.di, membre de la commission ouvrière du SPD, à Düsseldorf.

(2) Syndicaliste de Ver.di, membre de la commission ouvrière du SPD, à Berlin.

# Un tournant s'amorce en Allemagne

Marc Gauquelin

Ce lundi 27 février, le Bundestag adoptait — pas tout à fait comme prévu — son deuxième « plan d'aide à la Grèce ». Certes, Merkel a réussi à faire passer son « cadeau » de 130 milliards d'euros aux fonds détenteurs de la dette publique grecque, à la confortable majorité de 496 voix sur 591. Mais pour la première fois, elle n'a pas disposé de la majorité absolue avec les voix de son propre camp (CDU-CSU et FDP). Il lui en a manqué dix-sept. Elle a donc eu besoin des voix de l'opposition Verts-SPD.

« C'est une première potentiellement inquiétante pour la suite des événements (...). La déconvenue d'hier va certainement entamer son autorité en politique intérieure », souligne le correspondant à Berlin du journal *Les Echos*. Il voit dans cet « incident » un signe des difficultés qui sont en train de s'annoncer au cœur d'une Allemagne triomphante, qui devait jouer le rôle de chef d'orchestre dans la tentative de faire passer au forcing, en Europe, les plans d'ajustement dictés par le FMI.

« L'atmosphère électrique » régnant à l'intérieur du Bundestag tient moins au refus de voter de vingt députés CDU-CSU et FDP qu'à la difficulté grandissante — que tous pressentent — de faire voter des centaines de milliards d'aides supplémentaires aux banques et aux fonds spéculatifs, au moment où le patronat et les Länder vont devoir se montrer d'une intransigeance absolue à l'ouverture des « négociations tarifaires » qui s'ouvrent dans la métallurgie et les services publics. La bienveillance des directions de Ver.di et de l'IG Metall ne réussira pas à interdire que s'exprime avec force la volonté des syndiqués d'obtenir de substantielles augmentations après dix ans d'austérité salariale.

Une expression de ce choc ne peut plus être purement et simplement étouffée, y compris dans le SPD de Gabriel-Steinmeier-Steinbrück. Tout cela, à la veille d'un autre vote au Parlement, l'adoption du traité MES proprement dit en mars, et à un an et demi d'élections fédérales incertaines...

Les résultats des sondages qui viennent de tomber, et qui font état d'une opposition de 62 % de la population allemande à ces plans, bouleversent le bel ordonnancement qui régnait en faveur des traités européens jusqu'au sein de l'appareil d'un parti tel que le SPD. Une indication : le président du DGB, Michael Sommer, qui, fin septembre, avait appelé bruyamment, avec un responsable du patronat, les députés du SPD à voter le premier plan, s'est abstenu de le faire pour le second, bien que tout le monde sache qu'il l'appuie. Autre indication : la lettre de la commission ouvrière du SPD de Berlin (AfA) adressée aux députés SPD pour leur demander de voter contre le plan ; la décision du cercle de travail Europe de Ver.di Berlin (commission de travail du syndicat) prise vendredi 24 février d'appeler en urgence à manifester lundi 27 février devant le Bundestag ; et les centaines de signatures recueillies en une semaine sur l'appel adressé aux députés à l'initiative de Gotthard Krupp et Heinz-Werner Schuster. Indiscutablement, un tournant est en train de s'amorcer en Allemagne.



## Guadeloupe

Elie Domota, secrétaire de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG)

# “Les promesses de 2009 n'ont pas été tenues. La Guadeloupe est proche de l'explosion”

Que ce soit à 20 000 kilomètres de la Guadeloupe, la situation de La Réunion est semblable à la nôtre. Il s'agit d'un combat contre une société capitaliste et discriminante, comme en Martinique, comme à Mayotte. Ces sociétés ont été organisées de façon à donner les rênes à une minorité, tandis que la majorité de la population, et singulièrement les jeunes, sont mis de côté. Ce qu'il faut pour réduire les écarts de prix, ce sont des contrôles et des sanctions visant les importateurs-distributeurs pour les obliger à baisser leurs marges. L'autorité de la concurrence, dans un rapport de septembre 2009, l'a dit très clairement : ce n'est ni l'octroi de mer, ni les taxes sur les carburants, ni les taxes d'approche, ni le transport des produits qui sont responsables de ces écarts de prix aussi exorbitants, ce sont les marges. Même chose pour le prix du carburant. On nous fait croire que l'essence utilisée en Guadeloupe vient d'Europe. C'est faux ! Une grande partie du carburant vendu chez nous provient de Trinidad & Tobago, du Venezuela et du Golfe du Mexique. Il s'agit de carburant acheté à moindre coût, mais revendu au prix de production de la raffinerie qui se trouve en Martinique, comme s'il provenait d'Europe. Et tout cela, dans l'indifférence des élus et du gouvernement, qui savent très bien ce qui se passe. En fin de compte, les gens sont exaspérés parce que rien n'a changé depuis les grèves de 2009. Les prix sont repartis à la hausse. Pourquoi ? Parce que les mesures qui avaient été arrêtées dans le cadre du protocole du 4 mars 2009 n'ont jamais été mises en œuvre.

Je les cite :

— Il était prévu qu'il y aurait un rapport de l'autorité de la concurrence. Celui-ci a été très clair. Il a signalé des dérives anticoncurrentielles, des marges arrières qui n'étaient pas reversées, des groupes ou familles ayant plus de 40 % de surfaces commerciales — ce qui est interdit par la législation —, des ententes illicites, des clauses d'exclusivité illégales. Croyez-vous que des sanctions ont été prises à l'encontre de ces grands groupes ? Aucune. La seule chose que l'on nous a dit c'est : « Il faut plus de concurrence ». Je suis quand même étonné que dans une île qui fait 160 000 mètres carrés, la seule proposition de l'Etat soit de construire de nouveaux supermarchés ! — Nous avons obtenu que l'Etat puisse contrôler et sanctionner la non-application des accords sur la baisse des prix. Il n'y a jamais eu de contrôle, et il n'y a jamais eu de sanctions.

— Nous avons obtenu que le conseil régional abaisse l'octroi de mer sur plusieurs familles de produits de première nécessité, et que cette baisse soit répercutée sur le prix des produits à l'étalage. Les importateurs-distributeurs ont bien obtenu la baisse de l'octroi de mer — par notre intermédiaire —, mais ne l'ont jamais répercutée sur le prix des produits ! Nous avons

interpellé le président du conseil régional (*Victorin Lurel, député PS — NDLR*), qui n'a pas levé le petit doigt sur cette question. En fin de compte, cet octroi de mer a été alloué aux importateurs-distributeurs comme une sub-

**“En Guadeloupe, nous avons 25 % d'illettrés, 60 % de jeunes de moins de 25 ans au chômage, plus de 33 % de la population active au chômage, et 70 000 personnes qui touchent le RSA”**

vention en contrepartie des quarante-quatre jours de fermeture. — Nous avons obtenu que le gouvernement prenne en Conseil d'Etat un décret pour encadrer les prix des produits de première nécessité au regard du fait que les règles de la concurrence ne sont pas établies aujourd'hui en Guadeloupe. A ce jour, ce décret n'a jamais vu le jour. Aucune intervention du gouvernement ou du Parti socialiste ne l'a réclamé.

— Il était prévu de débloquer 38 millions d'euros pour la formation professionnelle, la formation initiale, les stages qualifiants et diplômants dans des secteurs porteurs pour la formation des jeunes : cela n'a jamais été fait.

— Il était prévu, dans le « plan volontariste républicain » d'Yves Jégo qu'il y ait des mesures d'accompagnement pour permettre aux Guadeloupéens diplômés d'accéder aux postes à responsabilité dans le public et le privé : cela n'a jamais été fait.

Voilà la réalité dans laquelle nous sommes : le mépris le plus total !

Aujourd'hui La Réunion, tout comme la Guadeloupe, sont championnes du monde du chômage des jeunes. En Guadeloupe, nous avons 25 % d'illettrés, 60 % de jeunes de moins de 25 ans au chômage, plus de 33 % de la population active au chômage, et 70 000 personnes qui touchent le RSA : cette société est en train de mourir ! Les gens sont exaspérés.

En fin de compte, en Guadeloupe, tant le gouvernement que le Parti socialiste s'accordent pour que les choses restent en l'état. Car qu'ils soient de gauche ou de droite, ce sont toujours les importateurs-distributeurs, les grands patrons, qui financent les campagnes électorales.

Toute la classe politique semble s'être mise d'accord pour oublier les engagements du 4 mars 2009 et laisser le pays en l'état. Cela ne peut mener qu'à l'explosion sociale, qui est inévitable ici aussi. Et ma plus grande crainte, c'est qu'il n'y ait ce jour-là aucune structure organisée pour contrôler ce qui se passe. ■

Publié sur le site : <http://www.newsring.fr>



Photo AFP  
Lors des négociations entre le gouvernement et le LKP, en février 2009.

## ESPAGNE

# Des dizaines de milliers d'étudiants contre les coupes budgétaires et la répression

Correspondant

Le 5 janvier 2012, le gouvernement régional de Valence adoptait un ensemble de coupes budgétaires, notamment dans l'éducation et la santé, en application du plan d'ajustement central. Cela aboutissait à ce que dans une bonne partie des lycées de la région, à cause des impayés du gouvernement régional, l'électricité soit coupée et les lycéens obligés de s'abriter du froid sous des couvertures. Lundi 20 février : la police a chargé violemment un rassemblement d'élèves du lycée Luis-Vives qui protestaient contre ces coupures d'électricité. Quarante-trois d'entre eux ont été arrêtés.

Le lendemain, des manifestations et des rassemblements se sont produits dans toutes les villes de la région, ainsi qu'à Madrid et à Barcelone, à l'appel des syndicats, des associations des parents et des organisations des lycéens, le gouvernement a été contraint de relâcher les jeunes qui avaient été arrêtés et a ordonné à la police de se retirer des établissements.



Photo DR  
Manifestation des étudiants à Valence, le 21 février.

Les manifestations se sont dès lors déroulées pacifiquement. Les lycéens exigent la démission du délégué du gouvernement et celle du chef de la police, ainsi que le retrait de toutes les coupes budgétaires. La plus grande crainte

du gouvernement Rajoy, c'est que la colère des étudiants et des lycéens rejoigne la mobilisation de la classe ouvrière pour le retrait de la réforme du Code du travail (*lire Informations ouvrières, n° 188*). ■

## Tunisie

## Défense de l'UGTT et du droit de grève

## Correspondant

Samedi 25 février, le rassemblement se fait devant le siège de l'UGTT, place M'hammed Ali à Tunis. Les travailleurs, les jeunes brandissent des bouquets de fleurs, les portraits de Farhat Hached, le fondateur de l'UGTT, assassiné par l'extrême droite française en 1952.

Les dirigeants de la centrale syndicale prennent la parole des balcons qui dominent la place. Du secrétaire général, Hacine el-Abassi, aux différents secrétaires généraux qui se succèdent pour prendre la parole, c'est la même détermination résolue à défendre bec et ongles la centrale syndicale de la classe ouvrière contre toutes les attaques, contre toutes les tentatives de porter atteinte à la place centrale qu'elle occupe dans la révolution ouvrière et dont elle est aujourd'hui l'élément moteur incontournable. Comme ils sont intervenus contre la menace de guerre contre la Syrie, brandie de Tunis même et avec l'appui du gouvernement Jebali. Et les attaques menées par des groupuscules dans la mouvance d'Ennahda sont inqualifiables de bassesse.

Le gouvernement Caïd Essebsi, comme le gouvernement de la coalition Ennahda-Ettakatol-Congrès pour la République ont essayé de contenir les mouvements de grève, les mobilisations ouvrières. Ils ont utilisé l'arme de



Le rassemblement devant le siège de l'UGTT, le 25 février.

la menace. En vain. Mais en jetant des déchets organiques devant des locaux de l'UGTT, dont celui de Tunis, et en tentant de violer le mausolée de Farhat Hached, place de la Kasbah, les groupuscules ennahdistes ont voulu manifester la haine qu'ils portent à l'organisation syndicale historique et tenter de salir son image aux yeux de l'opinion.

### « L'UGTT est indépendante et la classe ouvrière est tout »

Tout est parti du déclenchement de la grève des agents municipaux, appelée après de vains pourparlers avec le ministère de l'Intérieur pour le paiement d'une indemnité perçue par les agents et employés d'autres ministères. Il faut dire que l'accord sur cette question avait été conclu aupa-

avant avec Caïd Essebsi. Voulant sans doute prendre à témoin une opinion publique qui serait excédée par l'accumulation des déchets durant plusieurs jours dans les rues et artères de toutes les villes du pays, le ministre de l'Intérieur a tenté de casser la grève des éboueurs. Puis, ils ont décidé de lâcher leurs chiens. La réaction de la classe ouvrière, de la jeunesse est unanime. Le droit de grève est intouchable et leur organisation syndicale est sacrée.

La manifestation qui part de la place M'hammed Ali et qui s'engage sur l'avenue Habib-Bourguiba, en direction du ministère de l'Intérieur, est immense. Des milliers de manifestants, des femmes et des hommes, des ouvriers, des éboueurs en tenue, des étudiants, des élèves, des enseignants, des employés, des méde-

cins, des comédiens, des artistes. Probablement la plus importante manifestation depuis celle du 14 janvier 2011 qui a provoqué la chute de Ben Ali et sa fuite. Des éboueurs sont portés à bout de bras par les manifestants. Et les slogans qui rythment durant trois heures la manifestation indiquent que la classe ouvrière et la jeunesse sont déterminées à défendre leur révolution.

« Le peuple tunisien est libre ! Ni les Etats-Unis ni Qatar ! », « Contre le despotisme du capital, unité, unité, travailleurs ! », « Le peuple exige la souveraineté nationale », « La Constituante est un théâtre et la bande est toujours la même ! », « Du pain, de l'eau et pas Ennahda ! »

Les objectifs d'Ennahda sont clairs : faire reculer l'UGTT et bâillonner l'information pour pouvoir mener sa politique de soumission aux intérêts impérialistes et à leurs « poissons pilotes », les pétromonarchies du Golfe. La veille, le gouvernement Jebali accueillait « la conférence des Amis de la Syrie », étape préparatoire du scénario de l'intervention militaire en Syrie.

La commission administrative de l'UGTT a clairement dénoncé cette conférence et appelé à s'opposer à toute ingérence étrangère en Syrie, qui est inscrite dans les plans impérialistes d'occupation et de dislocation des pays de la région, à l'image de ce qui s'est produit en Lybie. ■

## La diplomatie tunisienne à la solde du Qatar et de l'ONU

## Ali Hached

## Une diplomatie à la solde de l'ONU

Après avoir pris l'initiative d'être le premier pays à renvoyer l'ambassadeur de Syrie, la diplomatie tunisienne organise la conférence des « Amis de la Syrie » à la demande de Washington, de Paris, de la Ligue arabe et du Congrès islamique. L'opposition syrienne y est conviée ainsi que Hillary Clinton. La Russie et la Chine ont déclaré qu'elles n'y participeraient pas. Pour Alexander Loukachevitch, chef de la diplomatie russe, exclure le gouvernement syrien de cette conférence n'est pas dans une logique de dialogue national entre Syriens.

## Le Qatar décide et la Tunisie exécute

Selon une dépêche de United Press International, un diplomate arabe résidant en Tunisie a déclaré : « Cette conférence est organisée et financée par le Qatar. » Le gouvernement tunisien ne s'occupe que de questions de paperasses, dit-il. Le renvoi de l'ambassadeur syrien en Tunisie, quelques heures avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU le 4 février, ne visait, selon les Tunisiens opposés à la politique internationale du gouvernement d'union nationale, qu'à affaiblir l'opposition internationale à une intervention contre la Syrie. Le communiqué de la présidence de

la République déclarant le renvoi de l'ambassadeur syrien appelait aussi el-Assad à partir.

## L'Otan de plus en plus proche

Dans le cadre du programme de dialogue méditerranéen lancé en 1994 par l'Otan, qui concerne six pays arabes et Israël, une flotte de cinq navires de guerre a débarqué le 10 février 2012 à Tunis pour une période de cinq jours, durant lesquels la marine tunisienne a procédé à des exercices communs avec les forces de l'Otan. Le volet culturel de ce programme a permis à l'équipage anglais, turc et espagnol de bénéficier d'une visite des monuments historiques en Tunisie, déclare-t-on à Tunis ! A la veille de la conférence des « Amis de la Syrie », une délégation du Congrès américain conduite par John McCain a également visité la Tunisie pour se rendre ensuite en Libye et en Egypte et terminer sa tournée dans l'Etat d'Israël.

## L'aide américaine !

Le 15 février, lors de la 26<sup>e</sup> conférence du Comité militaire tuniso-américain, Abdelkrim Zbidi, ministre de la Défense, a appelé à renforcer la collaboration militaire entre les deux pays. Selon la chaîne américaine d'information ABC News, Zbidi aurait sollicité la collaboration américaine pour la protection des frontières tunisiennes. Un démenti a aussitôt été publié sur le site du ministère de la Défense tunisien, et une pré-

cision a été apportée par son porte-parole dans une conférence de presse : « La Tunisie a juste demandé une aide logistique aux Américains. » Amanda Douri, adjointe du vice-secrétaire américain à la Défense, a affirmé lors de cette conférence que les Etats-Unis soutenaient « la Tunisie dans ses efforts pour protéger ses frontières et affronter les menaces que représentent les changements dans cette région », dans un communiqué antérieur au démenti.

## Présence militaire qatarie en Tunisie

Au mois d'avril 2011, à la suite d'un échange de visite entre le chef de l'état-major qatari, Hamed Ben Ali, et le ministre de la Défense tunisien, des rumeurs ont circulé sur la présence militaire qatarie dans le sud tunisien. Après une deuxième visite d'Hamed Ben Ali au mois de février 2012, qui aurait coïncidé avec celle de l'adjointe du vice-secrétaire américain à la Défense, le ministère de la Défense tunisien dément « la présence militaire qatarie dans le cadre de protection des frontières » et précise que « les militaires qataris qui étaient sur le sol tunisien avaient une mission humanitaire qui consistait à assurer l'accueil des réfugiés libyens (...). Ce camp a été démantelé le 2 février dernier. »

## La France offre son savoir-faire

La France, qui ne veut pas perdre pied, cherche à s'intégrer aux pro-

jets américains financés par les valets qataris. Un échange de visites et un programme de collaboration militaire entre les deux pays sont en train de mettre en place un centre de formation professionnelle dans le sud tunisien. Lors de la signature de cet accord au mois de juin dernier, plusieurs manifestations ont été organisées pour s'opposer au projet « d'une base militaire française en Tunisie ». Français, Américains, Qataris, Otan et Africain cherchent tous un pied-à-terre au sud tunisien ! L'Algérie ne serait-elle pas directement menacée par de telles manœuvres ?

## A qui profitera l'atteinte à la souveraineté de la nation tunisienne ?

Interviewé par le quotidien tunisien *Assabah*, William Taylor, le coordinateur spécial américain de la « transition » au Moyen-Orient, a avoué que Washington versait des sommes d'argent importantes au parti tunisien Ennahda. Le président provisoire tunisien, Moncef Marzouki, quant à lui, n'a jamais caché son attachement aux projets « démocratiques » esquissés à Washington. En mai 2009, il fut parmi les signataires d'une lettre ouverte adressée au président américain lui demandant d'intervenir en faveur de la démocratie au Moyen-Orient. Le gouvernement d'union nationale postélectoral en Tunisie, sous couvert de « printemps arabe », veut donner toute sa légitimité aux projets de remodelage du Moyen-Orient. ■

## POI

## Communiqué des secrétaires nationaux du POI à propos de la Syrie

Il y a un an, des manifestations de masse se déroulaient en Tunisie pour exiger « de l'eau, du pain, pas Ben Ali ». Il y a un an, pour faire valoir ses droits sociaux, démocratiques et nationaux, le peuple tunisien chassait Ben Ali, qui, pendant des décennies, comme Moubarak en Egypte, avait exercé une dictature féroce pour imposer « l'ordre » au compte des grandes puissances impérialistes et des grandes entreprises étrangères. Un an plus tard, c'est à Tunis que se réunit la conférence des « Amis de la Syrie », avec la participation de la Ligue arabe et des grandes puissances française, anglaise et américaine. C'est très exactement une conférence du même type qui s'était tenue à la veille de la guerre en Libye, préparée par un intense pilonnage médiatique. Le résultat, on le connaît. La Libye est disloquée, soumise aux rivalités de milices. Les incidents militaires se multiplient à la frontière avec la Tunisie et l'Algérie. La guerre ravage le Mali, notamment avec les milices touaregs et des mercenaires revenus de Libye.

Le POI a toujours été aux côtés des peuples qui luttent pour la démocratie et la souveraineté nationale.

C'est le combat du peuple tunisien, et notamment des travailleurs avec leur organisation historique, l'UGTT, qui a permis de chasser Ben Ali, évitant, malgré les nombreux morts du fait de la répression du régime, que le pays bascule dans la barbarie.

Depuis longtemps, le régime syrien opprime et réprime son peuple, avec la complicité des grandes puissances. Rappelons que Bachar el-Assad était invité, le 14 juillet 2008, de M. Sarkozy à la tribune présidentielle lors du défilé militaire. La situation du peuple syrien est aujourd'hui tragique. Mais l'ingérence des grandes puissances, notamment par l'implication du Qatar, en constituant une prétendue « Armée syrienne libre », financée, armée et encadrée par des militaires qataris et occidentaux, aboutit à ce que le peuple soit pris en étau entre deux feux, terré chez lui.

Une intervention militaire en Syrie, loin d'offrir une issue au peuple, aboutirait à de nouvelles violences, à la dislocation du pays avec des conséquences directes dans toute la région. Près de dix ans après l'intervention américaine en Irak, le pays est disloqué en zones ethniques ou religieuses. La menace d'Israël de bombarder l'Iran est là, bien présente. Le POI souligne : une intervention militaire en Syrie et en Iran pourrait être un point de départ d'un embrasement de toute la région avec une portée mondiale. Tout le monde sait que pour les grandes puissances, ce n'est pas de la démocratie ou du droit des peuples dont il s'agit : c'est une région qui est le premier producteur de pétrole au monde. Soutenir le peuple syrien, c'est combattre toute intervention militaire.

Rappelons qu'il y a plus de dix ans, c'est au nom de la démocratie et de l'humanitaire que l'armée américaine a bombardé et envahi l'Afghanistan pour en chasser les talibans. Durant cette décennie, le peuple afghan a payé de dizaines de milliers de morts et de centaines de milliers de blessés. Alors que le pays est exsangue, les troupes américaines et françaises s'apprentent à repartir en négociant avec les talibans, ceux-là même qu'elles étaient venues chasser.

Une délégation du POI a participé en novembre 2011 à une conférence d'urgence contre l'intervention militaire, la dislocation des nations à Alger, à l'appel du Parti des travailleurs et de l'UGTA, conférence qui a lancé un appel international contre les menaces de guerre.

**Le POI met en garde : l'intervention militaire en Syrie et en Iran aura des répercussions mondiales, et notamment en Europe déjà soumise à une crise majeure.**

## A BAS LA GUERRE ! A BAS L'EXPLOITATION !

Claude JENET, Jean MARKUN, Gérard SCHIVARDI, Daniel GLUCKSTEIN, secrétaires nationaux du POI ■

## DÉCLARATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE DE L'UGTT, RÉUNIE LE 23 FÉVRIER 2012 (EXTRAITS)

L'UGTT condamne les massacres infligés à notre peuple en Syrie de la part du pouvoir dictatorial et de certains groupes armés. Elle exprime son rejet absolu de la « conférence des Amis de la Syrie », complot impérialiste et sioniste qui porte atteinte à la révolution de la liberté, à la dignité en Tunisie et à ses martyrs, et qui constitue un point d'appui pour tenter de la soumettre, faisant de la Tunisie le point de passage de l'ingérence étrangère pour la destruction de la Syrie, comme a été détruite la Libye et comme le fut auparavant l'Irak, et de ce fait briser les révolutions déclenchées dans les pays arabes contre le despotisme, la dictature et le colonialisme. L'UGTT appelle toutes les forces vives de la nation à exprimer leur refus de ces complots et à s'unir pour s'y opposer.

Le secrétaire général de l'UGTT



U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

SÉNÉGAL

Vers un deuxième tour ?

A ce jour (lundi 27 février à 14 heures), les résultats du premier tour de l'élection présidentielle restent incertains. En effet, malgré l'emploi de tous les moyens d'Etat, le président sortant, Abdoulaye Wade, 85 ans, élu en 2000 et réélu en 2007, est crédité de 34 % des suffrages exprimés. Avec 60 % de participation, ce chiffre, selon la commission électorale autonome, est en baisse de 10 % par rapport à celui de la participation au précédent scrutin en 2007.

Les treize candidats opposants qui jugent la candidature de Wade anti-constitutionnelle pour avoir dépassé les deux mandats consécutifs, et qui ont organisé plusieurs manifestations ces jours derniers, ont appelé à voter pour le candidat de l'opposition le mieux placé. Nous y reviendrons.

AFGHANISTAN

Soulèvement contre l'occupation

Mardi 21 février, des exemplaires du Coran, confisqués à des détenus de la prison de la base américaine de Bagram (nord-est de Kaboul), ont été brûlés par les geôliers. A l'annonce de cette nouvelle provocation, des dizaines de milliers d'Afghans sont descendus dans les rues des principales villes d'Afghanistan pour exprimer leur rejet de l'occupation impérialiste. Les troupes d'occupation de l'Otan et la police afghane ont répliqué en tirant sur la foule.

« Le sentiment anti-américain n'a jamais été aussi fort dans la population en dix ans de conflit, au diapason des bavures de l'Otan qui tuent relativement fréquemment des civils », indique TF1. Ce rejet a contraint Obama à présenter hypocritement ses « excuses les plus sincères » au peuple afghan pour une « erreur », commise par « inadvertance » et par « ignorance ».

CHIFFRE

126 400

C'est le nombre de Maliens qui ont fui les combats dans le nord du pays (Sahara) depuis le 17 janvier. Depuis l'intervention de l'Otan en Libye, une instabilité permanente est entretenue dans le nord du Mali, aux frontières de la Mauritanie et de l'Algérie.

ESTONIE

Les enseignants se préparent à trois jours de grève

En Estonie, présentée il y a peu comme l'un des trois « Tigres de la Baltique », les enseignants préparent trois jours de grève. Le FMI a obtenu la mise en œuvre de mesures d'austérité drastique, et le gouvernement refuse les 20 % d'augmentation de salaire demandés par les syndicats.



Photo AFP

La Réunion : explosion sociale contre la misère et le chômage

Correspondant

Chacun a pu voir à la télévision ces images montrant les jeunes réunionnais aux prises depuis plusieurs nuits avec les forces « de l'ordre » colonial. *Le Quotidien*, principal journal de cette île « française » de l'océan Indien, titre le 24 février : « La revanche des laissés-pour-compte », et ajoute : « L'embrassement de ces derniers jours puise ses racines dans le profond déséquilibre de la société réunionnaise : inégalités, vie chère, chômage... Faute de revenus suffisants, un nombre croissant de Réunionnais luttent pour boucler les fins de mois. » Après l'explosion sociale du quartier du Chaudron, à Saint-Denis en 1991, qui avait fait onze morts, après le profond mouvement de grève de 2009 déjà contre la vie chère et le chômage, après la récente insurrection à Mayotte, autre « département français » de la région, le soulèvement actuel est le résultat de soixante ans de politique de « départementalisation » de l'île menée par l'Etat français en étroite collaboration avec le Parti communiste (PCR) de Paul Vergès.

Les chiffres fournis par l'Insee sont éloquentes : 50 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté (911 euros par mois), et 10 % avec moins de 390 euros, alors que, selon *Que choisir*, les prix sont 68 % plus élevés qu'en France. C'est la misère profonde pour la majeure partie de la population. Le taux de chômage atteint 30 %, et 60 % chez les moins de 25 ans, qui survivent avec les minima sociaux et n'ont souvent comme seule ressource que l'émigration vers le Canada, l'Australie ou la France, à 10 000 kilomètres de chez eux. (D'ailleurs, dans les années 1960-1970, des milliers d'enfants réunionnais ont été arrachés à leurs familles pour aller peupler... la Creuse !) Vingt-cinq mille foyers sont aujourd'hui en attente d'un logement. Ajoutons-y la création de zones franches, le règne de quelques familles contrôlant les importations et le commerce, une politique agricole coloniale ayant presque détruit toutes les productions locales, la spéculation immobilière, la corruption, et voilà le bilan de l'« Europe des tropiques » (à certains points de vue, nous ne sommes pas très éloignés de la Grèce).

“Le mouvement ouvrier doit protéger la jeunesse contre la répression”

Comme l'écrivent les militants du Group Travayèr Larényon (GTR) lié à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples et combattant pour constituer sur l'île une représentation de la classe ouvrière et de la jeunesse : « Il a suffi d'une étincelle... Les transporteurs ont revendiqué une baisse du prix des carburants. Et la jeunesse de la Réunion s'est embrasée. (...) Oui, il y a violence à La Réunion. Cette violence vient de l'exploitation capitaliste, cette violence est aussi celle du système colonial qui condamne la jeunesse réunionnaise au chômage et à l'assistanat. » Le mouvement nationaliste L'organisation popiler po liber not pei (LPLP) dénonce : « Pendant soixante-six ans, les élus réunionnais (...) ont accompagné toutes les politiques anti-sociales (...). Nous allons vers une explosion d'une ampleur insoupçonnable. » Pour Ivan Hoarau, secrétaire du principal syndicat, la CGTR : « La crise est totale et systémique, car c'est la crise du capitalisme. (...) La règle d'or sert le veau d'or. » La CGTR revendique : — l'augmentation des salaires (Smic à 1 700 euros brut ;

— l'augmentation des minima sociaux ; — une autre politique, créatrice d'emplois. Le PCR demande « une prime de vie chère de 200 euros durant quatre mois à partir de mars ». Le préfet a réuni le 24 février une table ronde de « toutes les forces vives » pour apaiser l'incendie social. La CGTR appelle à une journée de grève et à un rassemblement à la préfecture le 29 février « dans le cadre de la journée d'action des syndicats européens contre l'austérité ». Nul ne sait comment évoluera la situation dans les jours qui viennent. En tous cas, une chose est certaine : après plusieurs nuits d'affrontements, c'est au mouvement ouvrier organisé, à ceux qui disent parler au nom des travailleurs qu'il revient d'organiser la protection de la jeunesse face à la répression. Ne pas laisser la jeunesse isolée, mais au contraire, dresser la force unie des travailleurs, des jeunes, de leurs organisations. Cela pose aussi, avec une urgence accrue, la nécessité absolue de construire la représentation politique dont les travailleurs et les jeunes de La Réunion ont tant besoin.

ARGENTINE

La privatisation tue...

En plein cœur de Buenos-Aires, le mercredi 22 février 2012, le train en provenance de Sarmiento n'a pas réussi à s'arrêter et a percuté le quai de la gare. Le choc a été épouvantable : cinquante-et-un morts et six cents blessés. Il y a quarante ans, le réseau ferroviaire argentin était le meilleur de toute l'Amérique latine et l'un des plus denses du monde entier. C'est sous la présidence de Carlos Menem (1989-1999) qu'ont été privatisés la plus grande partie de l'industrie et les chemins de fer. De 40 000 kilomètres de lignes existants et 190 000 travailleurs, on est passé à 7 000 kilomètres et 20 000 employés, sans aucun investissement d'entretien. Toutes les voies considérées par les entreprises privées comme non rentables ont été fermées, et bien que ces entreprises soient subventionnées à hauteur d'environ 3,5 millions de dollars par jour (quand les chemins de fer étaient publics, la subvention n'était que d'un million par jour) rien n'est fait. Les machines sont obsolètes. La plupart des wagons n'ont pas de fenêtres, les rails sont éventrés, les trains ne peuvent pas dépasser les quarante kilomètres à l'heure. Ce n'est pas un hasard si, lors de la campagne électorale, l'ancien président Kirchner avait promis de renationaliser les chemins de fer, question non réglée à ce jour.

BRÉSIL

Contre la privatisation des aéroports !



Photo AFP

La Centrale unique des travailleurs (CUT), la CMP, la CGTB, et les partis populaires ont appelé à manifester contre la privatisation des aéroports et pour la défense du patrimoine public le 6 février. La manifestation a réuni des militants du Syndicat national des travailleurs des aéroports (SINA), de la Centrale unique des travailleurs (CUT), de la Centrale des mouvements populaires (CMP), de la Centrale générale des travailleurs du Brésil (CGTB), du Parti des travailleurs (PT) et du Parti patrie libre (PPL), qui se sont prononcés contre la vente du patrimoine public national. La privatisation des aéroports de Cumbica, à Guarulhos, de Viracopos, à Campinas, et Juscelino Kubitschek, à Brasília, qui conjointement représentent 30 % du trafic passager, 57 % du fret et 19 % des vols du système brésilien, a été dénoncée comme « crime de lèse-patrie ». Aux cris de « Dilma (Roussef, présidente du Brésil — NDLR), je ne suis pas dupe, privatiser c'est une méthode de charognard », les manifestants opposés au processus de privatisation des aéroports se sont regroupés devant la Bourse de São Paulo ce 6 février. Le secrétaire de l'administration et des finances de la CUT nationale, Vagner Freitas, a indiqué : « La privatisation des aéroports représente un déraillement du gouvernement », en précisant que « la proposition néolibérale de démantèlement du patrimoine public et d'ouverture au capital international a été vaincue dans les urnes, car nous savons tous ce qu'a signifié la privatisation des communications téléphoniques, de l'énergie et de la sidérurgie. En ce moment où le pays a besoin de grandir et de se développer pour faire face à l'impact de la crise internationale, nous ne pouvons permettre ce recul. En privatisant les aéroports, le gouvernement manque de loyauté envers le vote des urnes et la CUT n'admettra pas cette violence. »

CHINE

“Une année dangereuse”



« Troubles sociaux en Chine : une année dangereuse », écrit l'hebdomadaire britannique des affaires *The Economist* (28 janvier) qui rapporte la grève de trois jours des sidérurgistes de l'aciérie d'Etat de Chengdu où le gouvernement a ordonné de céder en partie aux revendications salariales : près de 20 % du salaire, 260 yuans (30 euros) exactement, ce que les grévistes jugent insuffisant (*Chine-La Lettre d'information*, n° 372, 1<sup>er</sup> février).